



ATON-ATL

**LA GESTION DURABLE ET
ÉCOLOGIQUE DE L'EAU**

Organisme de formation professionnelle
enregistré auprès de la préfecture de la Région Alsace
sous le N° 4267 05548 67. Ceci ne vaut pas agrément de l'état.

76 rue du Haut Barr – F.67700 Saverne

Tel 03 88 91 23 12

-

Email aton.atl@bbox.fr

Sarl au capital de 4000 €- N° TVA CE : FR614 797 679 98 - RCS Saverne 479 767 998

FORMATION TRAITEMENTS PHYSIQUES DE L'EAU SANITAIRE Module 1 : INITIATION

2 jours - 14H - environs de Grasse - Cannes

Objectifs généraux et contexte

Depuis une dizaine d'années, les traitements physiques de l'eau se développent dans le cadre du traitement anti-tartre de l'eau. Ces produits sont le plus souvent vendus, soit en direct par leur fabricant, soit via un réseau de distributeurs spécialisés. « Traitements physiques de l'eau sanitaire » est un cycle de formations destinées aux fabricants, concepteurs, revendeurs, installateurs, utilisateurs de systèmes de traitement de l'eau, qui fait le point sur l'ensemble des technologies possibles et l'ensemble de leurs domaines d'applications. Il se déploie en 4 modules de 2 jours, dont chacun ajoute une couche de connaissances et de compétences au précédent.

Le premier module est une initiation destinée plus particulièrement aux installateurs, vendeurs en traitement de l'eau ayant des connaissances théoriques limitées conjointes à une bonne connaissance et pratique du terrain, désireux d'accroître leurs compétences de conseil, et par là même les ventes et la satisfaction de leurs clients.

Contenu :

Grâce à une approche intuitive de la physique quantique, cette formation permet de se faire une idée sur la façon dont des techniques novatrices de traitement de l'eau, écologiques et économiques préviennent la formation du tartre. Cette formation de base concerne essentiellement l'eau de réseau sanitaire. Les principes de fonctionnement seront présentés. Quelques appareils sur le marché, utilisant les différents principes, seront positionnés par type et catégorie afin que le technicien gestionnaire de réseau d'eau ou le vendeur de traitement d'eau puisse positionner le matériel qu'il utilise.

Public :

Professionnels de l'eau

Niveau de connaissances préalables :

Un brevet professionnel en relation avec l'eau ou un niveau première scientifique (autodidacte ou scolaire) est recommandé.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir des techniques de traitement de l'eau novatrices, écologiques et économiques, qui préviennent la formation du tartre.

- Grâce à une approche intuitive de la physique quantique, se faire une idée des principes physiques de fonctionnement de ces appareils.
- S'initier ou s'ancrer sur quelques bases de la physique, de la chimie de l'eau,

Compétences visées :

- Savoir s'exprimer avec les termes techniques justes pour parler de l'eau et des traitements physiques anti-tartre avec ses interlocuteurs.
- Trouver quelques repères parmi la multitude de produits anti-tartre existants sur le marché.
- Proposer dans la majorité des cas, un produit efficace et durable en ce qui concerne traitement de l'eau de réseau sanitaire, pour la plus grande satisfaction du client.

Programme

Jour 1

Matin

Introduction

- Tour de table : les stagiaires se présentent, ainsi que leurs motivations, 5 minutes par personne.
- État des lieux
 - Le traitement de l'eau : le cadre législatif,
 - Qualités d'eau disponibles,
 - Le rôle du traiteur d'eau selon :
 - Les usages de l'eau,
 - Les problématiques liées.

Physico-chimie de l'eau rappel des fondamentaux :

- La matière, concepts de base : structure et composants : atomes, molécules, ions
- Propriété de l'eau : la solubilité, dissolution et cristallisation,
- Notion de pH,
- Notion de potentiel red-ox.

Après midi

Démonstration : mesure pH - redox - dureté.

Réseau d'eau sanitaire problématiques :

- Tartre et biofilm,
- Corrosion.

Détartre ou non grâce à la transition eau cohérente-eau libre :

- Eau cohérente : définition et propriétés,
- Eau libre : propriétés,
- Détartrage via la transition eau-cohérente - - eau libre.

jour 2

Matin

Le traitement du tartre dans les circuits sanitaires et de réfrigération : technologies

- L'eau sanitaire froide et chaude,
- L'eau dans les réseaux de chauffage,
- 8 techniques de traitement physiques de l'eau : avantages et limites

Études de cas : durant cette partie, nous répondrons aux questions et aux cas soumis par les stagiaires en début de formation.

Après midi

Traitement et dynamisation de l'eau de boisson

- Pourquoi purifier l'eau sanitaire potable pour en faire sa boisson ?
- La purification de l'eau de boisson :
 - ◆ 8 technologies de base,
 - ◆ les associations de technologies,
 - ◆ des prix et des budgets selon les technologies.
- Dynamiser l'eau de boisson :
 - ◆ le concept de dynamisation,
 - ◆ pourquoi et comment dynamiser l'eau de boisson.

Conclusion : tour de table.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens pédagogiques :

- Au début de la journée, les stagiaires recevront un support de cours qu'il est conseillé de compléter par des notes.
- La journée comprend environ 5 de cours théoriques, 2h de travaux pratiques et d'échanges avec la formatrice.

Moyens d'encadrement :

La formation est assurée par Mme Sylvie Réant ingénieur chimiste ENSCP, Master2 en biologie, qui travaille depuis plus de 30 ans sur différentes problématiques liées à l'eau. Après avoir travaillé environ vingt ans dans l'industrie en tant qu'ingénieur conseil dans les appareils à pression et dans le traitement de l'eau, elle a créé la société Aton Atl en 2005 pour travailler dans la gestion écologique de l'eau. Elle a progressivement orienté son activité vers des formations techniques très novatrices sur la physique quantique appliquée à la biologie, au traitement de l'eau ou encore à l'agriculture. Elle a été formée à la physique quantique et ses applications à la biologie, durant 4 années, de 2010 à 2014, par Marc Henry, Professeur des Universités.

Matériel :

- Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur,
- Appareils de mesure concernant la dureté de l'eau et le pH de l'eau

Horaires :

9h-17h30. Accueil à partir de 8h45. Une pause déjeuner de 1h00 est prévue à mi-journée en ainsi que 2 pauses de 15 min. Soit un total de 8h de cours sur la journée.

Lieu : à confirmer

Modalités d'inscription

Date limite pour le tarif préférentiel : 6 à 7 semaines avant la date

Date limite d'inscription : 3 semaines avant la date

Le nombre de places est limité à 10.

Les pré-inscriptions sont prises par mail ou téléphone.

Aton-Atl vous fera parvenir une convention de formation par mail dans les 3 jours suivant votre pré-inscription. La convention de formation **devra être complétée, signée et renvoyée impérativement dans les 3 jours suivant** la réception.

Modalités financières

Tarif

➤ Normal pour 14h : 700 €.

➤ **Préférentiel pour toute inscription 6 semaines avant la date**, date d'expédition de l'acompte, cachet de la poste faisant foi : **560 € TTC**

Financement par un OPCO : Nous contacter rapidement, idéalement 8-10 semaines avant la date pour faire le dossier et obtenir l'accord en temps utile. Le tarif normal s'applique pour couvrir les frais de dossier.

Nota : Les montants ci-dessus ne sont pas assujettis à la TVA.

Caution et acompte

Un chèque de caution de **30 % du montant de la formation** sur une banque française est demandé pour toute validation de l'inscription. Pour les francophones n'ayant pas de compte bancaire en France, la caution sera payée par virement.

Conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, vous disposerez d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de la signature de la convention de formation. En cas de désistement avant la date limite de fin de tarif préférentiel ou du délai de rétractation, la caution est rendue intégralement. Ensuite, elle sera considérée comme acompte, et conservée intégralement par Aton-Atl pour couvrir les frais engagés.

Un acompte est nécessaire pour l'inscription même en cas de financement par une OPCO.

En cas d'annulation de la formation par Aton Atl, le chèque d'acompte sera rendu et l'acompte payé par virement intégralement remboursé. Aucune autre somme ne sera due par Aton-Atl.

Modalités de paiement

➤ Le chèque d'acompte sera encaissé au plus tôt 10 jours avant la formation.

➤ Le solde est payable par chèque ou par virement, reçus le premier jour de la formation.

La formation peut aussi être intégralement payée par un OPCO, si l'accord est reçu avant le début de la formation. Dans ce cas, le chèque d'acompte sera rendu en fin du module de formation.

Renseignements et inscription auprès de Sylvie Henry Réant :

Téléphones : 06.22.18.71.96 – 03.88.91.23.12

Email : aton.atl@laposte.net